

CANICULE ET SANTÉ

Synthèse nationale Point au 26/07/2022

Points clés

- La seconde vague de chaleur de l'été 2022 a débuté avec les premières vigilances orange canicule le 12 juillet et s'est terminé le 25 juillet. Cette vague a concerné la majeure partie du territoire, 96 % de la population a connu au moins un jour de vigilance orange et 16,5 % un jour de vigilance rouge.
- Cet épisode s'est installé dans la durée pour plusieurs départements du Sud Est, avec plus de 7 jours d'alerte.
- L'analyse des recours aux soins d'urgences indique une diminution depuis quelques jours de l'indicateur sanitaire composite suivi dans le cadre du plan national de gestion des vagues de chaleur (hyperthermies, déshydratations et hyponatrémies), tant à l'échelle nationale que pour les régions concernées par cet épisode durable, en lien avec la baisse des températures.
- Les impacts sanitaires constatés ici soulignent à nouveau que la chaleur est un risque majeur pour la santé et souligne la nécessité de mettre en place les mesures de prévention recommandées par le dispositif de gestion sanitaire des vagues de chaleur.

Des éléments de méthodologie concernant les indicateurs suivis, les modalités de surveillance et les mesures de prévention mises en œuvre par Santé publique France, sont présentés dans un document complémentaire disponible en ligne.

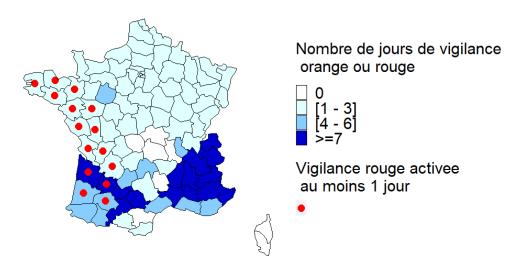
Situation météorologique

Entre le 12 et le 25 juillet 2022, toutes les régions, à l'exception de la Corse, ont été concernées par une vague de chaleur nécessitant un placement de départements en vigilance orange ou rouge canicule. 96 % de la population résidente métropolitaine a connu au moins un jour de vigilance orange dont 16,5 % au moins un jour de vigilance rouge pendant cette période. A partir du 20 juillet, les vigilances oranges se sont concentrées sur les départements du Sud-Est, particulièrement en Auvergne Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-D'azur.

Cet épisode se caractérise par des températures maximales exceptionnelles et des records battus sur la côte Atlantique du pays, conduisant à la vigilance rouge. Mais, à l'exception du Sud-Est, cet épisode est resté de courte durée (moins de 4 jours) dans la majorité des départements. Par contre, dans le Sud-Est, la durée est remarquable dans certaines zones (plus de 7 jours, voire plus de 10 jours) (Figure 1). Ainsi, du fait de la courte durée, au niveau national l'exposition de la population pendant cet épisode a été moindre que celle observée en 2003, 2015, 2019 ou 2020, malgré les températures exceptionnelles enregistrées localement.

Par ailleurs, plusieurs départements ont connu des épisodes de pollution à l'ozone (dépassement persistant du seuil d'information et de recommandation et/ou du seuil d'alerte) concomitants aux épisodes de chaleur. Pour plus d'information sur les liens entre <u>ozone, chaleur et santé</u> sont disponibles sur le site internet de Santé publique France. De plus, certaines zones ont subi localement une forte pollution particulaire liée aux incendies de forêts.

Figure 1 / Durée de la vigilance orange (ou rouge) entre le 12/07/2022 et le 25/07/2022. Sources : GéoFLA, Météo France



Synthèse sanitaire

Synthèse des régions concernées par la vigilance orange et rouge

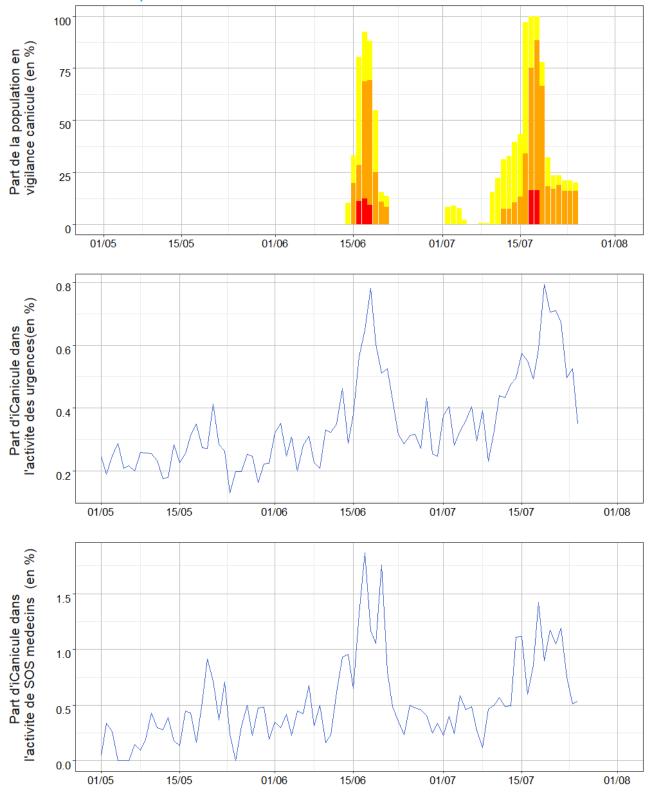
Cette synthèse concerne les trois régions suivantes Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Concernant les recours aux soins d'urgence toutes causes, aucune évolution notable n'a été observée.

L'analyse de l'indicateur composite suivi dans le cadre du plan national de gestion des vagues de chaleur (iCanicule, comprenant les hyperthermies, déshydrations et hyponatrémies) est la suivante :

- Le nombre de passages aux urgences pour l'indicateur iCanicule varie entre 50 et 120 entre le 16/07 et le 25/07 avec un pic le 19/07 (118 passages), puis ont progressivement diminué. La majorité de ces passages concernait des personnes de plus de 75 ans (53 %), les autres passages concernant des personnes de 15-74 ans (35 %) et des moins de 15 ans (12 %). La dynamique est similaire pour les consultations SOS médecins avec entre 10 et 30 consultations quotidiennes pour l'indicateur iCanicule entre le 16/07 et le 25/07 et un pic de 29 consultations le 18/07. La diminution devient marquée à compter du 24/07 (12 consultations). Ces consultations concernaient pour 31 % des personnes de 75 ans et plus, pour 36 % des 15-74 ans et pour 33 % des moins de 15 ans.
- La part de l'indicateur iCanicule dans l'activité codée totale des services d'urgence a fluctué entre 0,35 % et 0,79 % entre le 16/07 et le 25/07, avec un pic le 19/07 et une diminution depuis, pour revenir à un niveau pré-épisode à partir du 23/07 (autour de 0,50 %). Sur cette même période, la part de l'indicateur iCanicule dans l'activité codée totale des services d'urgence était plus importante chez les 75 ans et plus, entre 1,4 % et 2,4 %. Une dynamique similaire est observée pour la part de l'indicateur iCanicule dans l'activité codée totale de SOS médecins avec un pic le 18/07 (1,43 % de l'activité) puis un retour à une activité pré-épisode à partir du 24/07 (environ 0,5 % de l'activité). Cette dynamique est observée pour toutes les tranches d'âge.
- Le nombre d'hospitalisations suite à un passage aux urgences pour l'indicateur iCanicule a connu une augmentation entre le 19/07 et le 22/07 (entre 64 et 71 hospitalisations), puis a diminué pour revenir à un niveau pré-épisode à partir du 23/07 (entre 40 et 50 hospitalisations quotidiennes). Deux tiers de ces hospitalisations (65 %) concernaient les 75 ans et plus, 27 % les 15-74 ans et 8 % les moins de 15 ans. Depuis le début de l'épisode, 54 hospitalisations en soins intensifs et réanimation ont été enregistrées suite à un passage aux urgences pour l'indicateur iCanicule pour la France métropolitaine, dont 21 dans les 3 régions où l'épisode a duré. Un tiers de ces hospitalisations concernaient des personnes de plus de 75 ans et 1 hospitalisation une personne de moins de 15 ans.

A l'échelle métropolitaine, les trois indicateurs iCanicule (nombre, part dans l'activité et hospitalisations) ont connu une dynamique similaire entre le 16/07 et le 25/07 avec une augmentation jusqu'au 19/07 puis une diminution régulière pour revenir à un niveau pré-épisode à partir du 21/07 pour l'activité SOS Médecins et du 23/07 pour les recours aux services d'urgence et les hospitalisations.

Figure 2/ Part de la population métropolitaine en vigilance canicule et part de l'indicateur iCanicule dans l'activité toutes causes codées des services d'urgences et des associations SOS Médecins des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie et Provence-Alpes-Côte-d'Azur.





- Les éléments chiffrés pour une date donnée peuvent être différents sur un autre point épidémiologique, les données pouvant remonter avec un certain délai.
- L'absence de variation significative immédiate des indicateurs de recours aux soins ne correspond pas nécessairement à une absence d'impact de l'épisode caniculaire; cet impact peut être retardé de quelques jours. L'impact est toujours important et il ne faut pas attendre de l'observer pour alerter afin de mettre en place des mesures de gestion et de prévention.
- Concernant la mortalité, l'excès ne peut être estimé qu'un mois après l'épisode caniculaire.

Synthèse chez les travailleurs

Pour la période de vigilance, 4 décès en lien possible avec la chaleur ont été notifiés à Santé publique France par le système d'inspection du travail. Ces 4 décès ont eu lieu durant une vigilance canicule orange ou rouge. Un bilan consolidé sera produit dans le bilan publié à la fin de l'été

Analyse par région

Auvergne Rhône-Alpes

- Depuis le 12/07/2022, Météo-France a classé jusqu'à 9 départements en vigilance orange et 3 départements en vigilance jaune.
- Recours aux soins totaux : Pas d'augmentation entre le 12/07/2022 et le 25/07/2022 des recours aux soins d'urgence chez les tous âges et 75 ans ou plus.
- Recours aux soins pour l'indicateur composite iCanicule : Augmentation entre le 12/07/2022 et le 25/07/2022 de la part des actes SOS Médecins pour iCanicule parmi les actes codés (tous âges), de la part des passages aux urgences pour iCanicule parmi les passages codés (75 ans ou plus et tous âges) et de la part des hospitalisations après passages pour iCanicule parmi les hospitalisations codées (75 ans ou plus et tous âges).

Occitanie

- Compte tenu de la persistance des fortes chaleurs sur le pourtour méditerranéen, Météo-France proposait toujours pour le 25/07/2022 le classement de 2 départements en vigilance orange et d'un département en vigilance jaune.
- Recours aux soins totaux : pas d'augmentation entre le 12/07/2022 et le 25/07/2022 des recours aux soins d'urgence chez les tous âges et 75 ans ou plus.
- Recours aux soins pour l'indicateur composite iCanicule : sur la semaine écoulée, et jusqu'au 25/07/2022, les effectifs d'actes SOS Médecins, de passages et d'hospitalisations après passage aux urgences pour des pathologies liées à la chaleur (indicateur composite iCanicule) étaient en diminution par rapport à la semaine précédente (indicateurs à un niveau plus élevés depuis le 12/07/2022, début de cette vague de fortes chaleurs). Cette évolution étaient surtout observable sur les 3 derniers jours au plan régional, les indicateurs restant globalement stables dans les départements de l'Aveyron, du Gard, de la Haute-Garonne, de l'Hérault et du Tarn-et-Garonne.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- Météo-France proposait pour le 25/07/2022 le classement des 6 départements de la région en vigilance orange.
- Recours aux soins totaux : entre le 14/07/2022 et le 25/07/2022, pas d'augmentation des recours aux soins d'urgence toutes causes chez les tous âges et 75 ans ou plus.
- Recours aux soins pour l'indicateur composite iCanicule : entre le 14/07/2022 et le 25/07/2022, augmentation des recours aux soins d'urgence pour pathologies liées à la chaleur (indicateur composite iCanicule) chez les tous âges et 75 ans ou plus, avec cependant une diminution sur les 3 derniers jours. Tendance similaire pour les hospitalisations après passages aux urgences pour iCanicule parmi les hospitalisations codées (75 ans ou plus et tous âges).

Dispositif et mesures de prévention

Lors de ce dernier épisode caniculaire, des messages de sensibilisation en direction de groupes à risques (personnes âgées de 65 ans et plus, femmes enceintes, parents de jeunes enfants) ont été transmis par SMS dans un département en vigilance jaune. Dès le passage en vigilance orange, le 13 juillet, les messages de sensibilisation en direction des mêmes groupes à risque et du grand public ont été émis sur les réseaux sociaux dans les 7 départements concernés jusqu'au 18 juillet. En parallèle, des spots TV et radio de prévention des effets sanitaires liés à la canicule ont été diffusés au niveau national. L'épisode caniculaire a été particulièrement long dans 6 départements : un nouveau message SMS y a été envoyé ce week-end afin de maintenir une mobilisation de la population ciblée.

Même si l'épisode caniculaire prend fin, des épisodes de fortes chaleurs peuvent survenir et il est important pour tous de s'en protéger, sans attendre les premiers signes sur la santé: nausée, maux de tête, urine foncée ...Cette protection inclut les mesures suivantes: boire régulièrement de l'eau avant d'avoir soif; continuer à manger normalement; se mouiller la peau; ne pas boire d'alcool; ne pas sortir aux heures les plus chaudes; privilégier des activités sans efforts; maintenir son habitation au frais en fermant les volets et les fenêtres le jour, et en les ouvrant dès que la température extérieure est inférieure à la température intérieure; passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, magasin, etc...); donner et prendre des

nouvelles de ses proches. L'épidémie de COVID-19 persiste et dans ce contexte, l'aération pour lutter contre la transmission de COVID-19 doit se limiter aux heures les moins chaudes pendant la durée de l'épisode, quand les températures extérieures sont en dessous des températures intérieures : les autres mesures barrières sont renforcées (port du masque dans les lieux publics, salut sans contact physique, lavage fréquent des mains ...).

Remerciements

Santé publique France tient à remercier les partenaires qui permettent d'exploiter les données pour réaliser cette surveillance : Météo France, les structures d'urgences du réseau Oscour®, les associations SOS médecins et l'inspection médicale du travail.

En savoir plus

Dossiers et rapports de Santé publique France :

- Dossier fortes chaleurs et canicules
- Comprendre et prévenir les impacts sanitaires de la chaleur dans un contexte de changement climatique
- Canicule et Covid-19 : état des connaissances sur les mesures de prévention

Dossiers Météo France : Le réchauffement climatique observé à l'échelle du globe et en France

Dossier INRS: Travail et chaleur